



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET**



DIRECTION GÉNÉRALE  
DU SECTEUR FINANCIER  
**DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION  
ET DE LA SUPERVISION DES SFD**

# NOTE SUR LA SITUATION DES SFD

DEUXIEME TRIMESTRE  
**2024**

# TABLE DES MATIERES

I-	INDICATEUR CLES DES SFD .....	6
I.1	Pénétration du secteur de la microfinance.....	6
I.2	Dépôts auprès des SFD.....	7
I.3	Emprunts des SFD .....	9
I.4	Fonds propres des SFD.....	10
I.5	Production de crédit.....	11
I.6	Encours de crédit .....	12
I.7	Crédits en souffrance .....	11
I.8	Parts de marché des SFD.....	11
II-	RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS FINANCIERS.....	19
II.1	Liquidité des SFD.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
II.2	Norme de capitalisation.....	20
II.3	Limitation des prêts aux dirigeants .....	20
II.4	Autosuffisance opérationnelle.....	21
II.5	Marge bénéficiaire.....	22
II.6	Coefficient d'exploitation .....	23
	<b>ANNEXE</b> .....	24
	<b>GLOSSAIRE</b> .....	25

## Résumé

L'activité des institutions de microfinance, au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, est marquée par une évolution positive des principaux indicateurs malgré un léger repli du volume de l'épargne collectée.

En effet, par rapport au premier trimestre 2024 :

1. **le nombre de membres et clients** a enregistré une hausse de 1,9% en s'établissant à 4 429 833. Ce qui correspond à un taux d'inclusion financière du secteur de la microfinance de 20,1% ;
2. **l'encours des dépôts** a régressé de 0,5% pour ressortir à 574,6 milliards FCFA correspondant à 3,7% du PIB et à 6,4% des dépôts bancaires ;
3. **le volume des crédits accordés** a crû de 3% et s'est établi à 198,2 milliards FCFA ;
4. **l'encours de crédit** a progressé de 2,8% pour atteindre 779,6 milliards FCFA, correspondant à 10,2% du crédit à l'économie et à 5,1% du PIB ;
5. **la dégradation de la qualité du portefeuille s'est accentuée** avec un accroissement du taux de crédit en souffrance de 0,6 point de pourcentage. Ce ratio est ressorti à 6,69%, se situant largement au-dessus de la norme de 3% maximum ;
6. **les emprunts** ont évolué de 7,5% pour s'établir à 162,8 milliards FCFA ;
7. **les fonds propres** se sont accrus de 0,9% en s'établissant à 215,9 milliards FCFA.

# INDICATEUR CLES DES SFD

## I.1 Pénétration du secteur de la microfinance

 Des ouvertures de comptes tirées par les personnes physiques

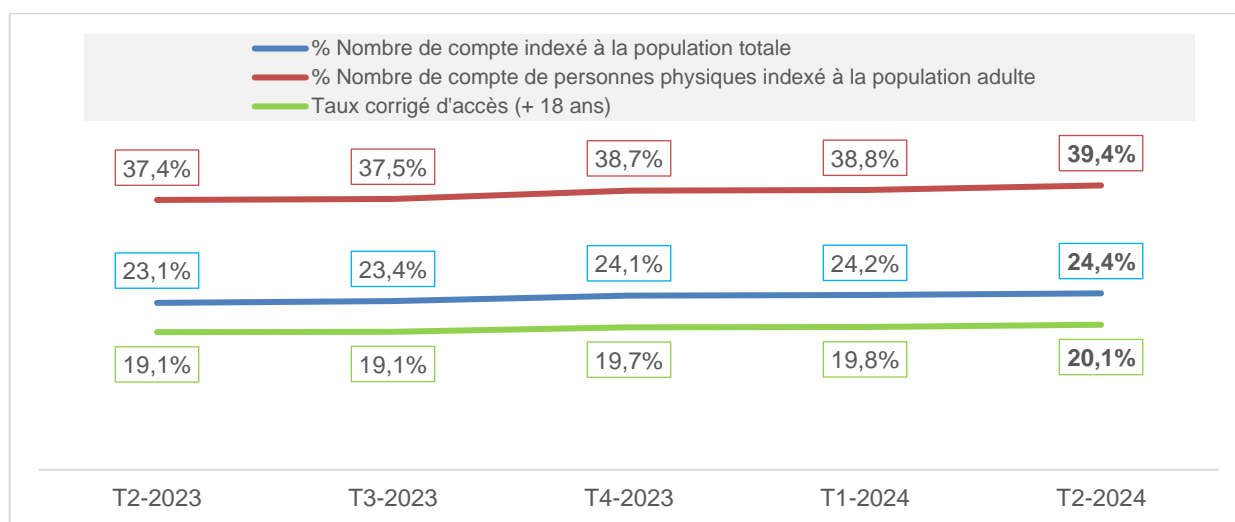
Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, le secteur de la microfinance a dénombré 4 429 833 comptes ouverts, soit une hausse de 1,9% comparativement au trimestre précédent. Cette croissance est favorisée par un accroissement des adhésions chez les personnes physiques (2,3%), contrairement aux personnes morales qui enregistrent un repli de 1,1% sur la période.

Selon la forme juridique, cette évolution est expliquée par les progression des adhésions auprès des IMCEC non affiliées (2,0%), des IMCEC affiliées (1,4%) et des sociétés commerciales (5,3%) sur la période sous revue.

En variation annuelle, 328 743 nouvelles ouvertures de comptes ont été répertoriées, soit une progression de 8,0%.

En conséquence, le taux de pénétration, calculé en rapport avec la population totale, est ressorti à 24,4% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 contre 24,2% au trimestre précédent. Quant au taux d'accès corrigé<sup>1</sup>, il a augmenté de 0,3 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 20,1%.

Figure 1 : Taux de pénétration des SFD



Source : DRS-SFD

<sup>1</sup> Application d'un taux de correction issu de l'Enquête sur la Situation de référence de l'Inclusion Financière au Sénégal et du traitement des comptes inactifs

## I.2 Dépôts auprès des SFD

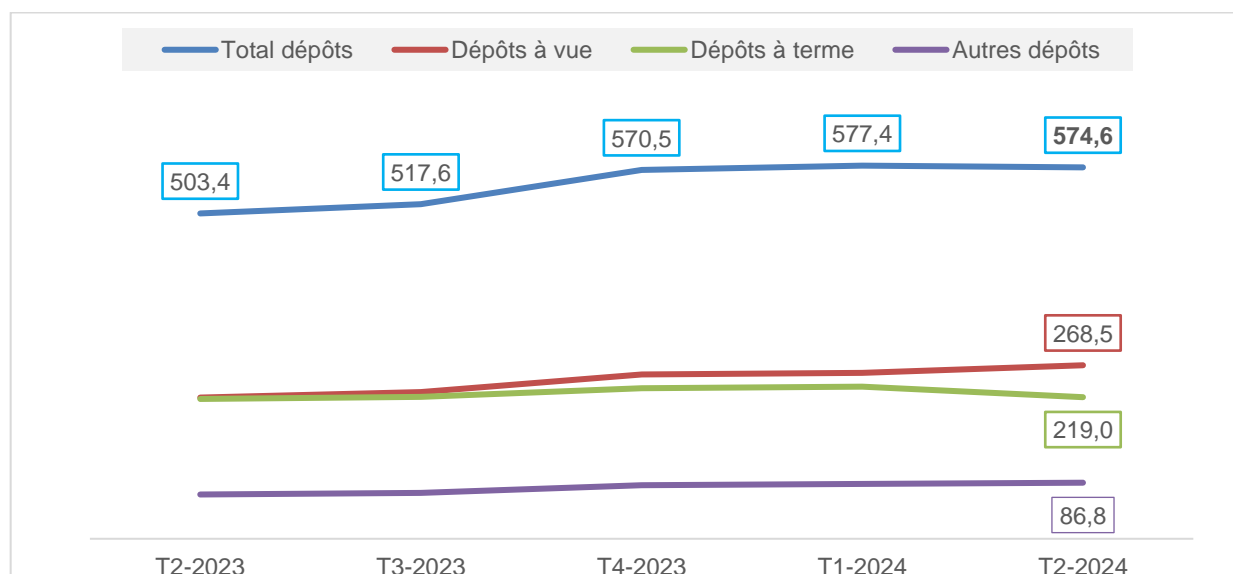
 Une baisse des dépôts des membres ou clients des SFD

L'encours des dépôts, au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, a connu un repli de 0,5% par rapport au trimestre précédent et a affiché un montant de 574,6 milliards de francs CFA. Cette situation est consécutive à la régression de 7,0% des dépôts à terme, contrairement aux dépôts à vue et autres dépôts qui ont affiché des progressions respectives de 4,6% et de 2,1% sur la période sous revue.

Cette situation résulte d'une diminution de 3,3% des dépôts collectés par les Société Commerciales, contrairement aux IMCEC isolées et affiliées qui ont respectivement affiché des hausses de 0,1% et 0,7% sur la période.

Sur une base annuelle, les dépôts ont augmenté de 71,1 milliards de francs CFA, soit une croissance de 14,1%.

Figure 2 : Encours des dépôts auprès des SFD (en milliards FCFA)

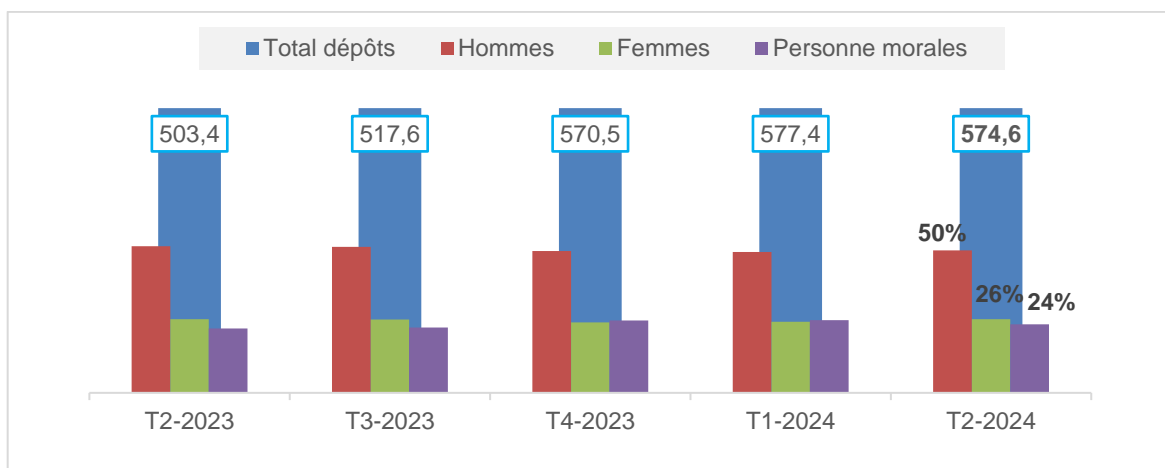


Source : DRS-SFD

Les dépôts des hommes et des femmes, représentant respectivement 50% et 26% de l'encours total, ont crû de 0,6% et 3,2%, pour ressortir respectivement à 287,6 milliards de francs CFA et à 148,4 milliards de francs CFA au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2024.

Quant aux personnes morales, affichant 24% de l'encours total, leurs dépôts ont enregistré une régression de 6,2% pour s'établir à 138,4 milliards de francs CFA à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.

Figure 3 : Encours de dépôts (en milliards de FCFA)



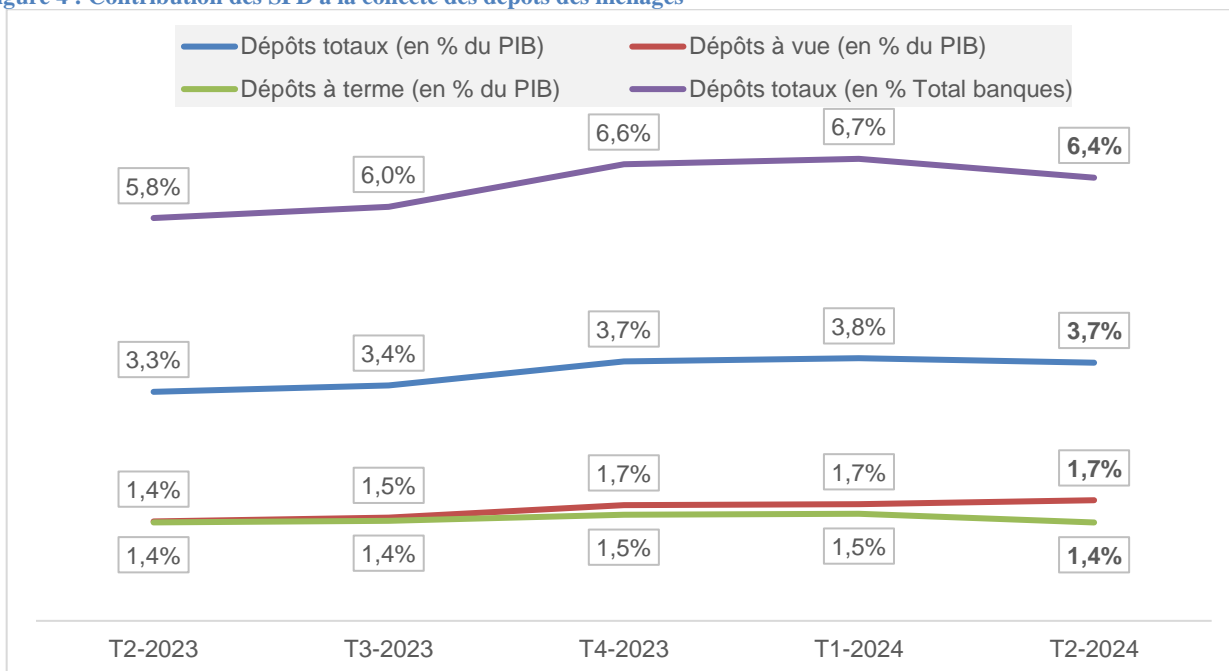
Source : DRS-SFD

Sur le plan macroéconomique, l'encours total des dépôts, au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, correspond à 3,7% du PIB et à 6,4% des dépôts bancaires, soit un repli de 0,3 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

S'agissant des dépôts à vue qui correspondent à 1,7% du PIB, il est noté une stagnation de sa part par rapport au PIB sur la période sous revue.

Quant aux dépôts à terme, ils ont enregistré un léger repli de 0,1 point de pourcentage sur la période et ont représenté 1,4% du PIB.

Figure 4 : Contribution des SFD à la collecte des dépôts des ménages



Source : DRS-SFD

## I.3 Emprunts des SFD

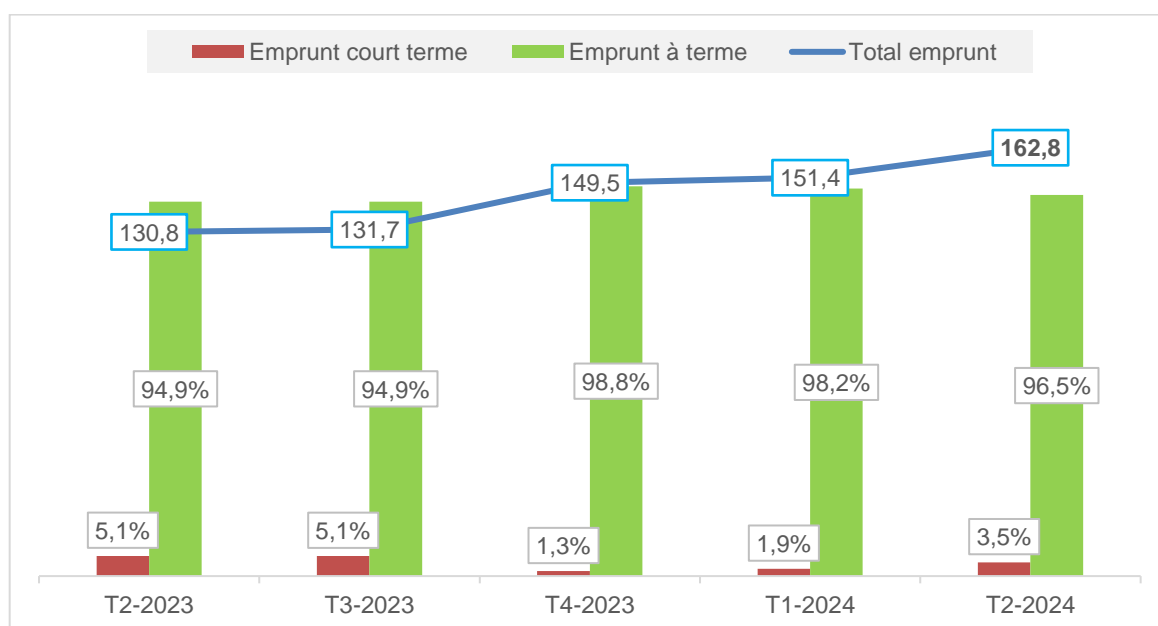
 Une hausse des emprunts des SFD

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, le montant des emprunts des SFD s'est établi à 162,8 milliards de francs CFA contre 151,4 milliards de francs CFA au trimestre précédent, soit une hausse de 7,5%. Cette situation est consécutive à l'accroissement des emprunts à terme (5,7%) et des emprunts à court terme (101,4%) sur la période.

Cette évolution est particulièrement favorisée par les emprunts des IMCEC affiliées et des IMCEC isolées qui ont enregistré respectivement des baisses de 23,1% et 4,7% sur la période.

Comparativement à la même période de l'année 2023, les financements reçus par les SFD ont progressé de 24,5%, correspondant à un montant de 32 milliards de francs CFA.

Figure 5 : Emprunts des SFD en milliards FCFA



Source : DRS-SFD

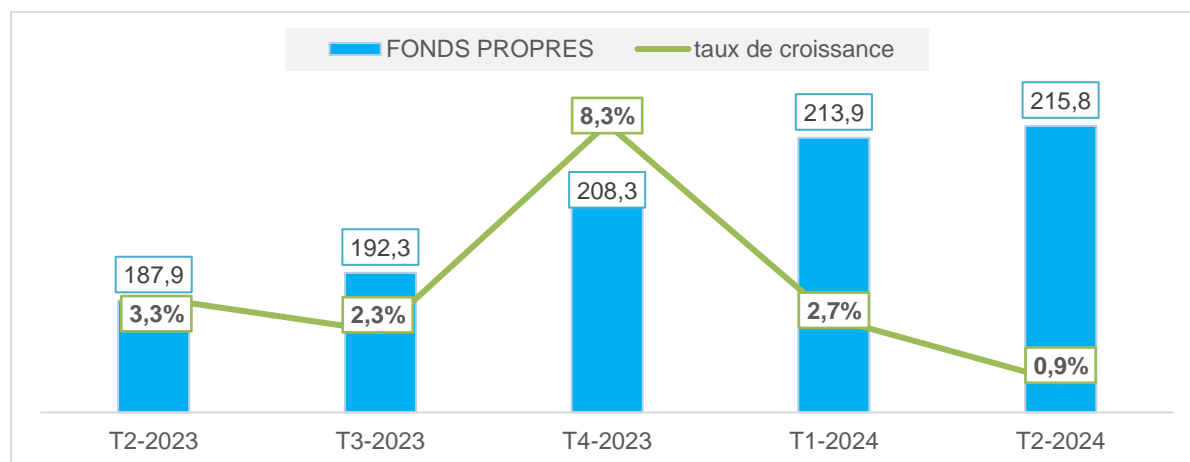
## I.4 Fonds propres des SFD

 Une hausse des fonds propres des SFD

Les fonds propres des SFD sont passés de 213,9 milliards de francs CFA au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 à 215,8 milliards de francs CFA au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, soit une hausse de 0,9%. Cette situation découle des hausses respectives des fonds propres détenus par les sociétés commerciales (4,0%) et les IMCEC non affiliées (0,4 %).

En variation annuelle, les fonds propres des SFD ont connu une croissance de 14,8%, soit une augmentation de 27,8 milliards de francs CFA.

Figure 6 : Fonds propres des SFD en milliards F CFA



*Source : DRS-SFD*

## I.5 Production de crédit

 Un accroissement des financements alloués

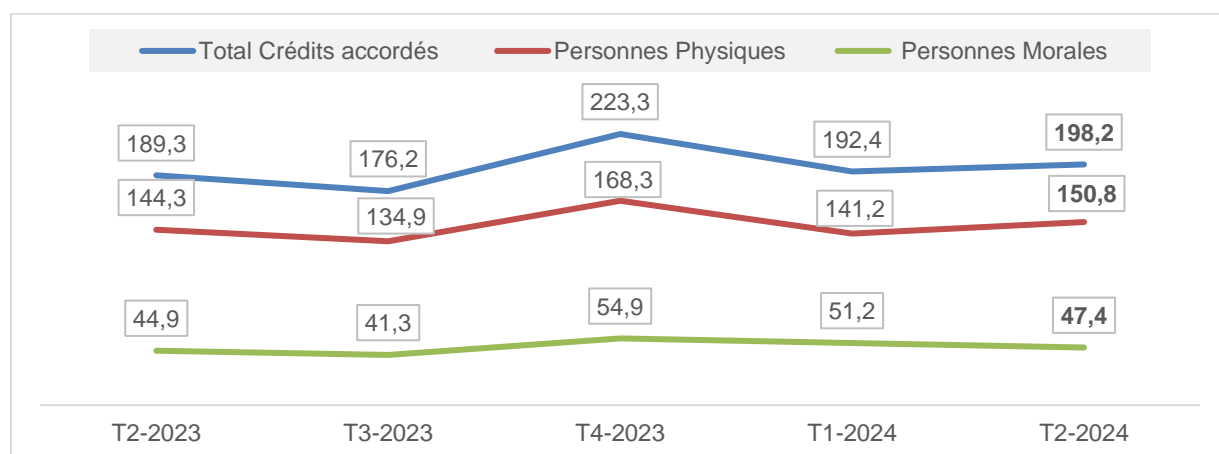
Au deuxième trimestre 2024, le montant des crédits octroyés a enregistré une hausse de 3,0% par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 198,2 milliards de francs CFA. Ainsi, 180 404 crédits ont été accordés pour un montant moyen de 1 098 744 F CFA. Cette situation est favorisée par l'accroissement des financements accordés aux hommes (14,8%), contrairement à ceux destinés aux femmes (-10,7%) et aux personnes morales (-7,4%).

Tenant compte du type de SFD, cette progression des financements est observée chez les IMCEC non affiliées (43,3%) et les sociétés commerciales (6,3%) contre une baisse de 3,7% des crédits distribués aux IMCEC affiliées.

En comparaison à la même période de l'année précédente, la production de crédit annuelle a augmenté de 4,7%, soit un surplus de 8,9 milliards de francs CFA.



Figure 7 : Production de crédit en milliards de F CFA



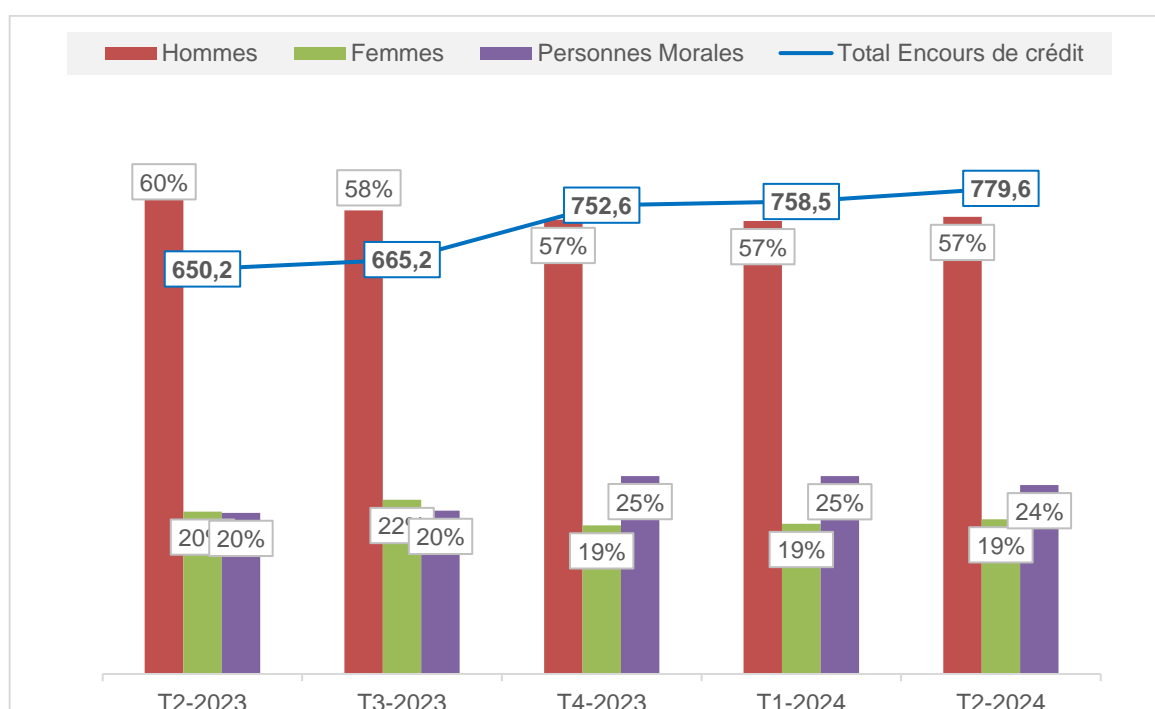
Source : DRS-SFD

## 1.6 Encours de crédit

📈 Une hausse de l'encours de crédits auprès des membres ou clients

L'encours de crédit s'est établi à 779,6 milliards de francs CFA au deuxième trimestre 2024 et a enregistré une hausse de 2,8% par rapport au trimestre précédent. Cette situation découle des hausses respectives des financements accordés aux hommes (3,7%) et aux femmes (6,0%), contrairement aux personnes morales qui ont enregistré une baisse de 1,9% de l'encours de leurs financements reçus. Sur une base annuelle, l'encours de crédit des SFD a connu croissance de 19,9%, soit une hausse de 129,4 milliards FCFA.

Figure 8 : Encours de crédit par genre (en milliards de FCFA)

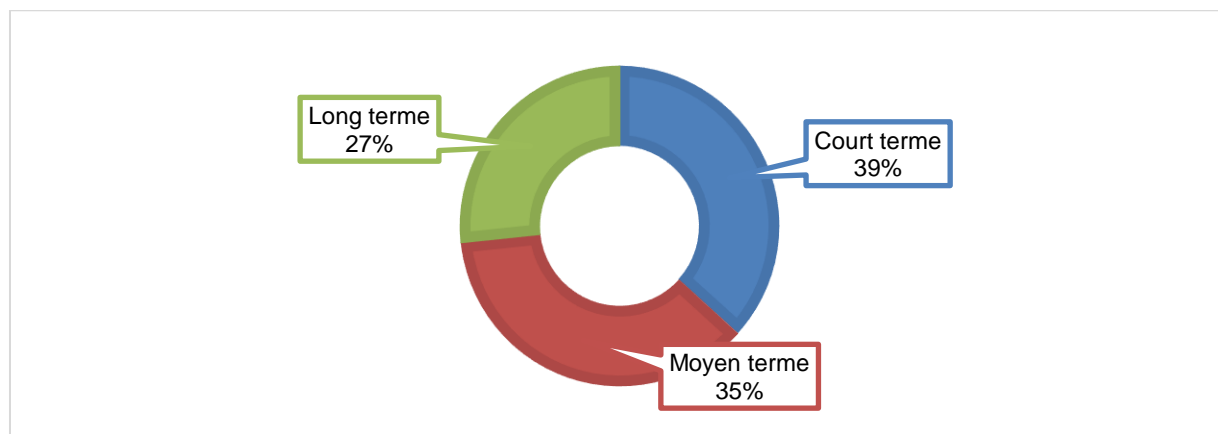


Source : DRS-SFD

Au même moment, il est noté une progression de l'encours de crédit chez les sociétés commerciales (1,9%), les IMCEC affiliées (3,8%) et les IMCEC non affiliées (3,2%).

L'encours des crédits sains, au terme du deuxième trimestre 2024, est ressorti à 727,4 milliards de francs CFA, soit une croissance de 2,1% par rapport au trimestre précédent. Cette amélioration résulte d'accroissements respectifs des crédits sains à court terme (5,1%) et à long terme (2,9%).

Figure 9 : Répartition des crédits sains par terme

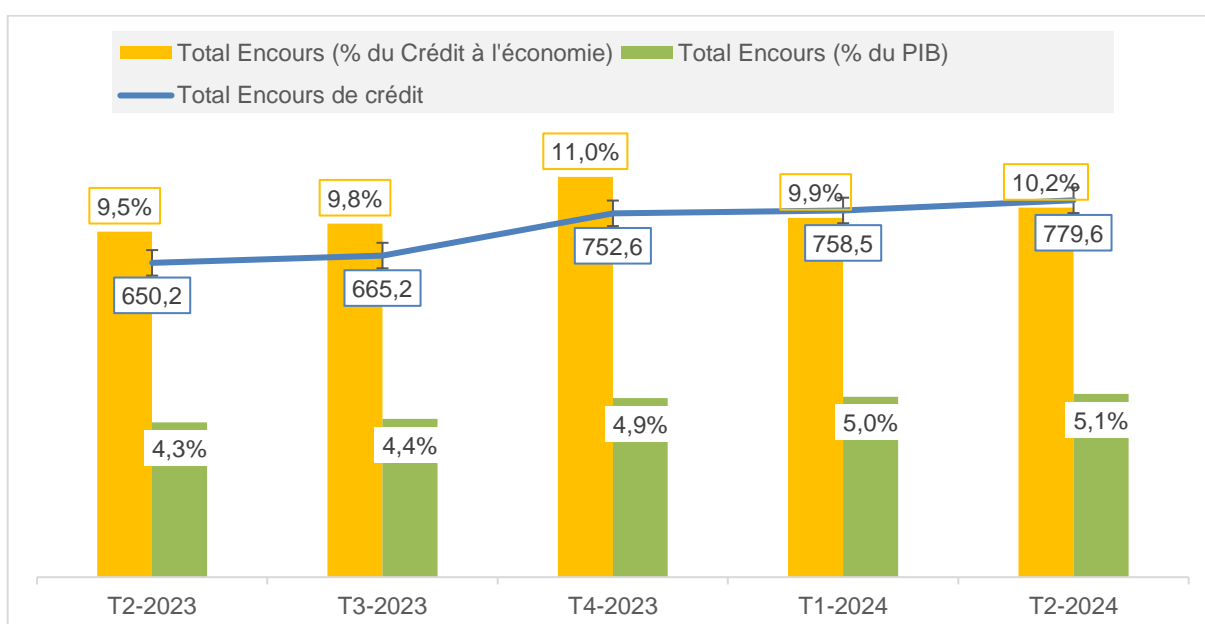


Source : DRS-SFD

Sur le plan macroéconomique, le taux de financement de l'économie<sup>2</sup> par les SFD est ressorti à 5,1% du PIB au deuxième trimestre 2024.

L'encours de crédit représente 10,2% du crédit à l'économie, soit une progression de 1,1 point de pourcentage sur la période.

Figure 10 : Financement de l'économie par les SFD



Source : DRS-SFD

<sup>2</sup>

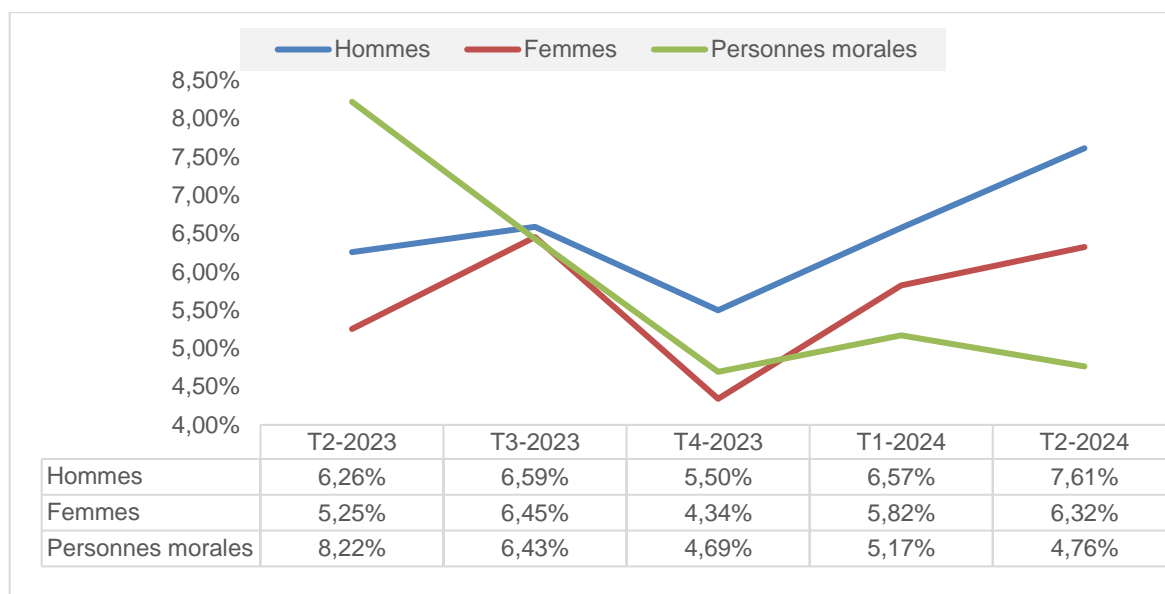
Le poids de l'encours de crédit sur le Produit Intérieur Brut (PIB)

## I.7 Crédits en souffrance

 Une dégradation continue de la qualité du portefeuille de crédits

Au deuxième trimestre 2024, l'encours des crédits en souffrance est ressorti à 52,1 milliards de francs CFA, soit une hausse de 13,0% par rapport au trimestre précédent et de 24,4% sur une base annuelle. Ainsi, le taux de créance en souffrance a progressé de 0,6 point de pourcentage pour ressortir à 6,6%, se situant au-dessus de la norme réglementaire de 3%. Cette dégradation de la qualité du portefeuille est consécutive aux hausses des taux de crédit en souffrance chez les hommes et les femmes au niveau des différents types de SFD.

Figure 11 : Taux de crédit en souffrance (%)

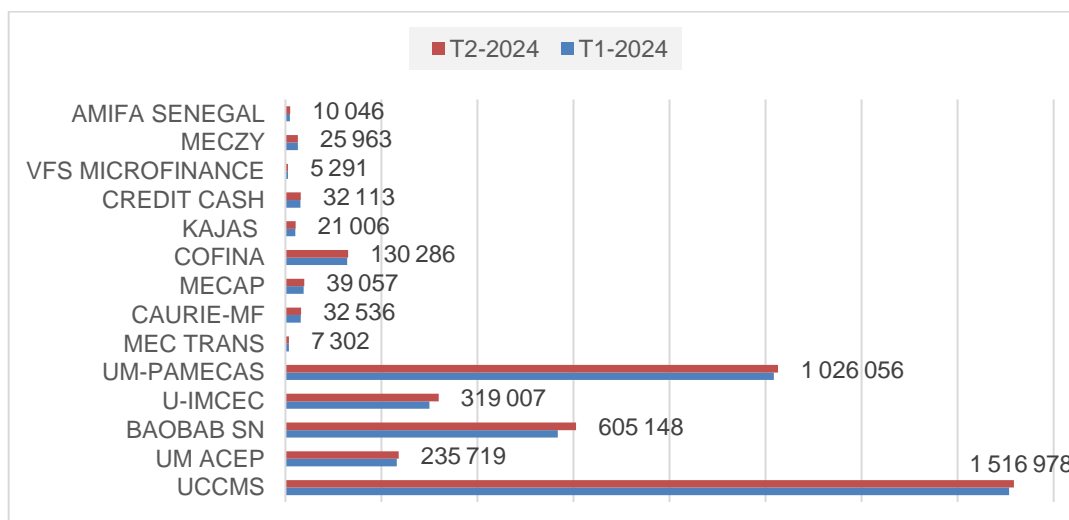


*Source : DRS-SFD*

## I.8 Parts de marché des SFD

Au deuxième trimestre 2024, il est observé une faible variation des parts de marché des SFD cibles par rapport au premier trimestre 2024.

Figure 12 : Répartition du nombre de comptes



Source : DRS-SFD

En termes d'encours de dépôts, les parts de marché n'ont quasiment pas varié sur la période. Toutefois, elles ont progressé de deux (2) points de pourcentage pour BAOBAB SN et d'un (1) point de pourcentage pour UCCMS, MEC TRANS, COFINA et KAJAS. Inversement, les parts de marché ont régressé de deux (2) points de pourcentage pour AMIFA.

Tableau 1 : Parts de marché de l'encours des dépôts

	T2-2023	T3-2023	T4-2023	T1-2024	T2-2024	Evolution T1 / T2 2024
UCCMS	43%	42%	38%	38%	39%	+1
UM ACEP	5%	5%	5%	5%	5%	-
BAOBAB SN	14%	15%	14%	13%	15%	+2
U-IMCEC	3%	4%	3%	3%	3%	-
UM-PAMECAS	12%	12%	12%	12%	12%	-
MEC TRANS	1%	1%	0%	0%	1%	+1
CAURIE-MF	1%	1%	1%	1%	1%	-
MECAP	3%	3%	3%	3%	3%	3
COFINA	7%	7%	7%	7%	8%	+1
KAJAS	0%	0%	0%	0%	1%	+1
CREDIT CASH	2%	2%	2%	2%	2%	-
VFS MICROFINANCE	0%	0%	0%	0%	0%	-
MECZY	1%	1%	1%	1%	1%	-
AMIFA	5%	5%	4%	4%	2%	-2
<b>SFD visés à l'article 44</b>	97%	97%	91%	91%	91%	-

Source: DRS-SFD

Concernant l'encours de crédit, les parts de marché des SFD sont globalement constantes sur la période, à l'exception de celle de UCCMS et BAOBAB SN qui ont connu un repli de un (1) point de pourcentage par rapport au trimestre précédent. Inversement, ce ratio a progressé de un (1) point de pourcentage au niveau de UM PAMECAS et MECAP.

**Tableau 2 : Parts de marché de l'encours des crédits**

	T2-2023	T3-2023	T4-2023	T1-2024	T2-2024	Evolution T1 / T2 2024
UCCMS	28%	28%	24%	24%	23%	-1
UM ACEP	12%	12%	12%	12%	12%	-
BAOBAB SN	20%	19%	20%	20%	19%	-1
U-IMCEC	3%	3%	3%	3%	3%	-
UM-PAMECAS	12%	13%	12%	12%	13%	+1
MEC TRANS	1%	1%	1%	0%	0%	-
CAURIE-MF	2%	2%	2%	2%	2%	-
MECAP	3%	3%	2%	2%	3%	+1
COFINA	8%	9%	8%	8%	8%	-
KAJAS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CREDIT CASH	2%	2%	2%	2%	2%	-
VFS MICROFINANCE	1%	1%	1%	1%	1%	-
MECZY	0%	0%	0%	0%	0%	-
AMIFA	4%	4%	4%	4%	4%	-
<b>SFD visés à l'article 44</b>	<b>97%</b>	<b>97%</b>	<b>90%</b>	<b>91%</b>	<b>91%</b>	<b>-</b>

*Source: DRS-SFD*

Pour la production de crédit, il est noté des régressions des parts de marché de trois (3) points de pourcentage pour UM-PAMECAS et d'un (1) point de pourcentage pour U-IMCEC et COFINA. Inversement, les parts de marché ont progressé de deux (2) points de pourcentage pour MECAP et d'un (1) point de pourcentage pour UM ACEP, BAOBAB SN, CAURIE-MF, et AMIFA.

**Tableau 3 : Parts de marché de la production de crédit**

	T2-2023	T3-2023	T4-2023	T1-2024	T2-2024	Evolution T1 / T2 2024
UCCMS	19%	18%	12%	13%	13%	-
UM ACEP	12%	13%	19%	13%	14%	+1
BAOBAB SN	22%	23%	26%	22%	23%	+1
U-IMCEC	4%	4%	3%	4%	3%	-1
UM-PAMECAS	14%	14%	12%	19%	16%	-3
MEC TRANS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CAURIE-MF	4%	3%	3%	2%	3%	+1

	T2-2023	T3-2023	T4-2023	T1-2024	T2-2024	Evolution T1 / T2 2024
MECAP	4%	3%	2%	2%	4%	+2
COFINA	8%	9%	8%	8%	7%	-1
KAJAS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CREDIT CASH	2%	3%	3%	3%	3%	-
VFS MICROFINANCE	2%	1%	1%	2%	2%	-
MECZY	1%	1%	0%	1%	1%	-
AMIFA	4%	5%	5%	4%	5%	+1
<b>SFD visés à l'article 44</b>	97%	97%	94%	93%	93%	-

*Source : DRS-SFD*

Relativement à la qualité du portefeuille, le taux de crédits en souffrance, a diminué de un (1) point de pourcentage pour UCCMS. Inversement, ce ratio a respectivement progressé de deux (2) points de pourcentage au niveau de UM-ACEP et d'un (1) point de pourcentage chez BAOBAB SN et UM-PAMECAS.

Tableau 4 : Situation de l'encours des crédits en souffrance

	T2-2023	T3-2023	T4-2023	T1-2024	T2-2024	Evolution T1 / T2 2024
UCCMS	36%	37%	25%	34%	33%	-1
UM ACEP	10%	10%	11%	9%	11%	+2
BAOBAB SN	11%	13%	12%	13%	14%	+1
U-IMCEC	3%	3%	1%	2%	2%	-
UM-PAMECAS	10%	9%	6%	5%	6%	+1
MEC TRANS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CAURIE-MF	2%	2%	2%	2%	2%	-
MECAP	1%	1%	1%	1%	1%	-
COFINA	10%	9%	8%	6%	6%	-
KAJAS	1%	1%	1%	1%	1%	-
CREDIT CASH	4%	4%	5%	4%	4%	-
VFS MICROFINANCE	0%	0%	0%	0%	0%	-
MECZY	1%	1%	1%	1%	1%	-
AMIFA	3%	4%	4%	4%	4%	-
<b>SFD visés à l'article 44</b>	93%	93%	78%	82%	84%	+2

## II. RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS FINANCIERS

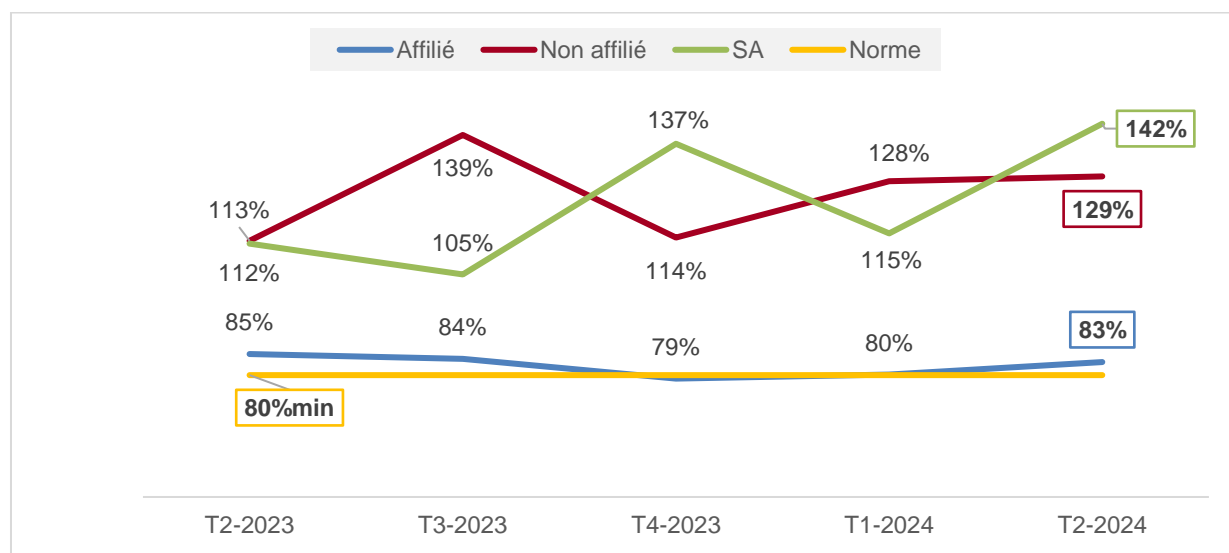
### II.1 Liquidité des SFD

 *Respect de la norme du coefficient de liquidité*

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, la norme liée au coefficient de liquidité (80% minimum) a été respectée de manière globale. Le ratio moyen s'est fixé à 94%, soit une hausse de sept (7) points de pourcentage par rapport au trimestre précédent. En variation annuelle, le niveau de liquidité a progressé de cinq (5) points de pourcentage.

Cette embellie est imputable essentiellement à la hausse du coefficient de liquidité des IMCEC non affiliés (14 points de pourcentage), des IMCEC affiliés (3 points de pourcentage) et des sociétés commerciales (27 points de pourcentage).

Figure 13 : Évolution du coefficient de liquidité



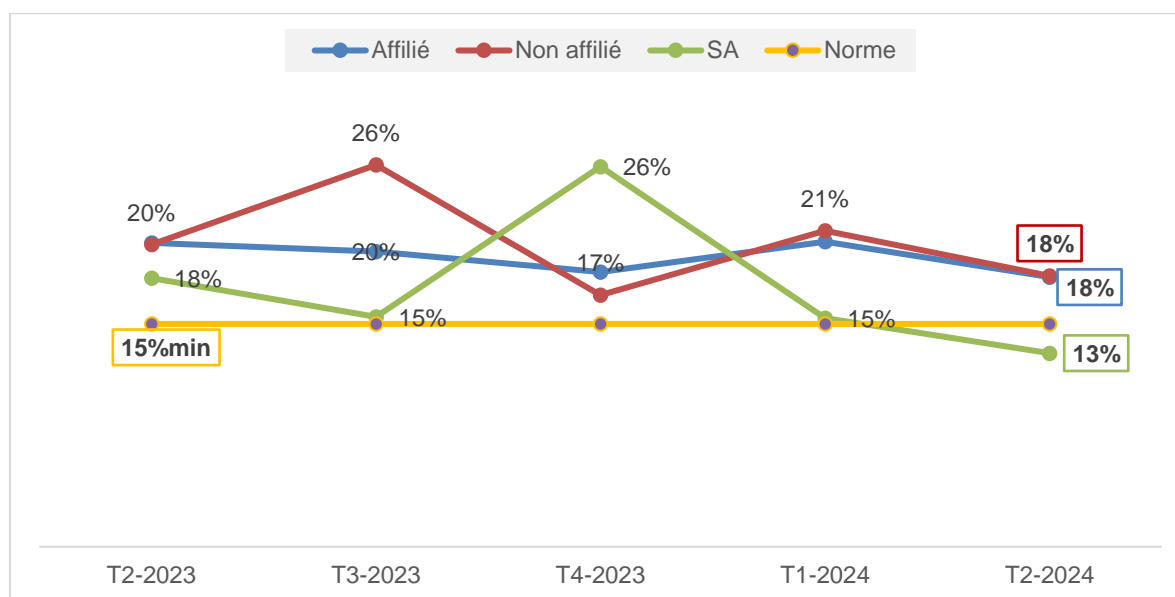
Source : DRS-SFD

### II.2 Norme de capitalisation

 *Respect de la norme de capitalisation des SFD*

La norme de capitalisation (15% minimum) est globalement respectée avec un niveau moyen de 18% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024. Le ratio a enregistré une régression de deux (2) points de pourcentage par rapport au trimestre précédent ainsi qu'en variation annuelle. Cette décroissance du niveau de capitalisation est favorisée par une régression de trois (3) points de pourcentage chez les IMCEC affiliés et IMCEC non affiliés et de deux (2) points de pourcentage chez les sociétés commerciales.

Figure 14 : Évolution de la norme de capitalisation



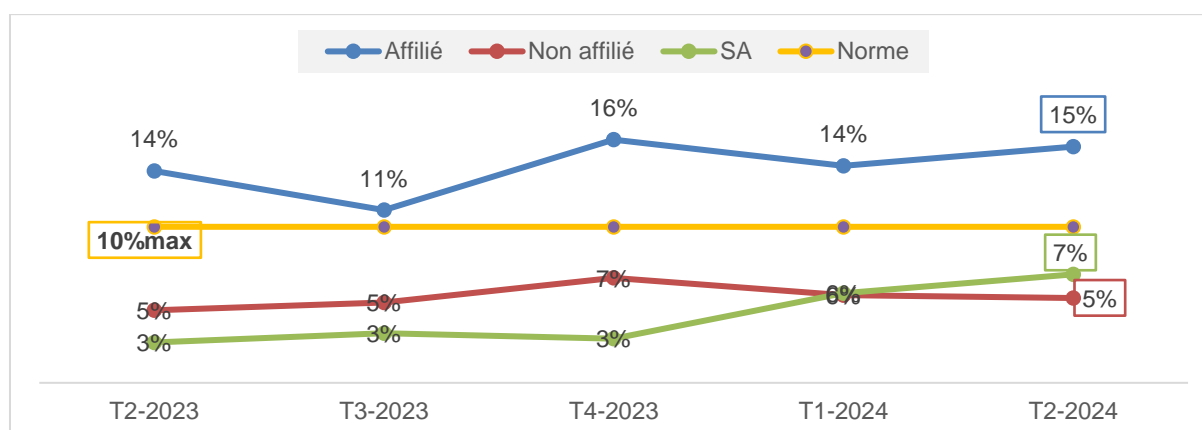
Source : DRS-SFD

## II.3 Limitation des prêts aux dirigeants

### Non-respect du ratio de limitation de prêts aux dirigeants

Globalement, le ratio sur la limitation des prêts aux dirigeants (10% maximum) s'est établi à 13% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, soit une quasi-stabilité par rapport au trimestre précédent et un accroissement d'un (1) point de pourcentage en variation annuelle. Cette situation est consécutive à la progression d'un (1) point de pourcentage notée respectivement chez les SFD de type sociétés commerciales et les IMCEC affiliés, contrairement aux IMCEC non affiliés qui affichent une régression d'un (1) point de pourcentage sur la période.

Figure 15 : Évolution du taux de limitation des prêts aux dirigeants



Source : DRS-SFD

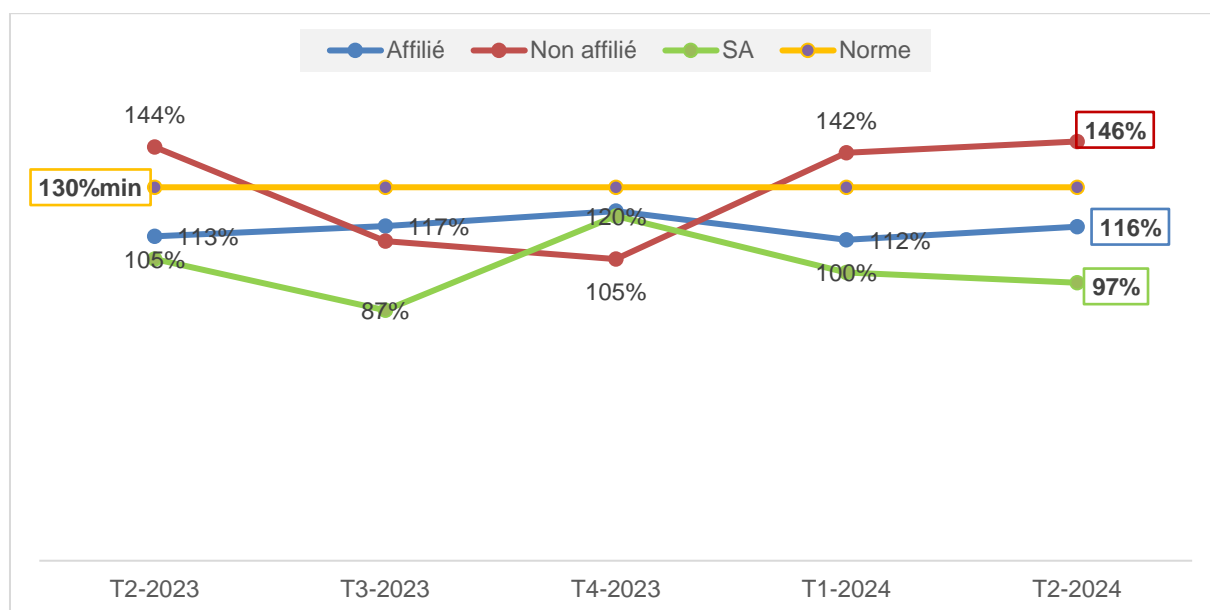


## II.4 Autosuffisance opérationnelle

 Non-respect de l'autosuffisance opérationnelle

Ressortie, en moyenne à 118% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, l'autosuffisance opérationnelle (130% minimum) requise n'est pas atteinte par les SFD malgré ses améliorations respectives de cinq (5) et de deux (2) points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et en variation annuelle. Cette situation est essentiellement liée à la hausse de quatre (4) points de pourcentage du ratio chez les IMCEC affiliées et IMCEC non affiliées et à la régression trois (3) points de pourcentage du niveau d'autosuffisance des sociétés commerciales.

Figure 16 : Évolution de l'autosuffisance opérationnelle



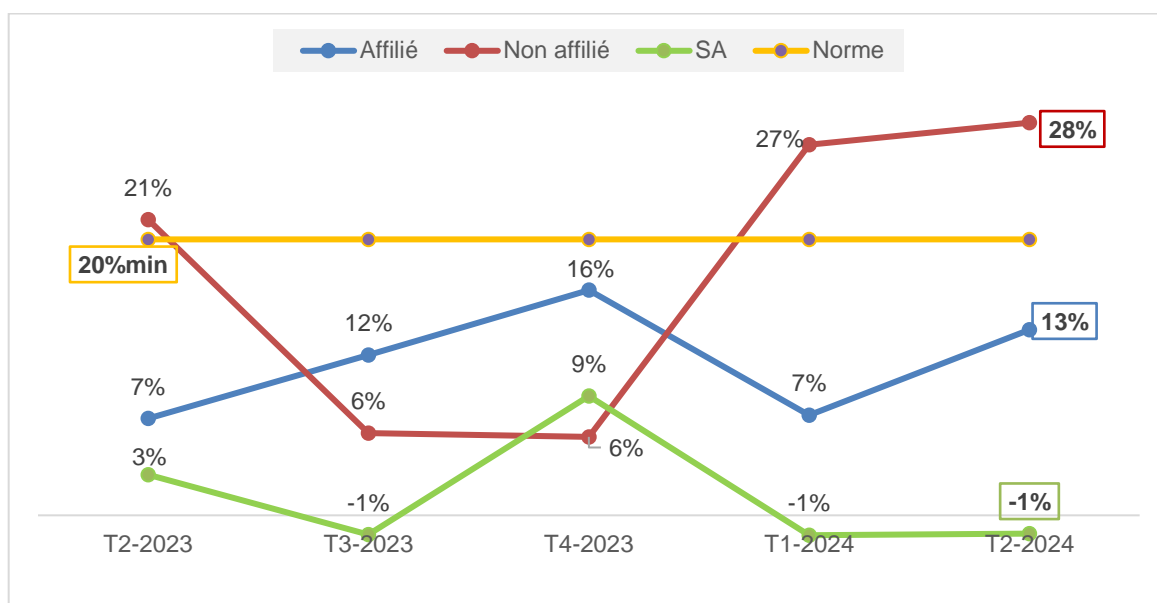
Source : DRS-SFD

## II.5 Marge bénéficiaire

 Non-respect de la marge bénéficiaire

Les SFD peinent à atteindre la marge bénéficiaire requise fixée à 20% minimum. Néanmoins, établi en moyenne à 14% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, le taux de marge bénéficiaire s'est amélioré de six (6) points de pourcentage en variations trimestrielle et annuelle. Cette situation est liée aux évolutions positives d'un (1) et de six (6) points de pourcentage enregistrés respectivement chez les IMCEC affiliées et IMCEC non affiliées.

Figure 17 : Évolution de la marge bénéficiaire



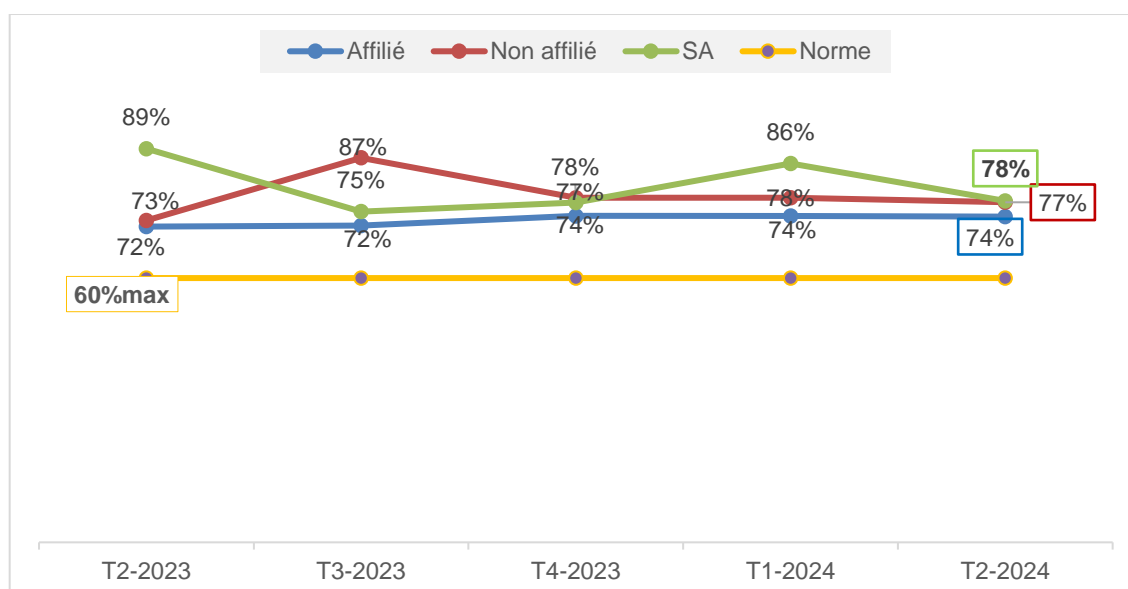
Source : DRS-SFD

## II.6 Coefficient d'exploitation

 Non-respect de la marge bénéficiaire

Pour un plafond de 60%, la norme du coefficient d'exploitation n'est pas respectée avec un taux moyen de 76% du secteur au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, soit une stabilité du ratio par rapport au trimestre précédent et un accroissement de quatre (4) points de pourcentage en variation annuelle. Cette évolution du ratio résulte d'une diminution de un (1) et de huit (8) points de pourcentage notée respectivement chez les IMCEC non affiliées et les sociétés commerciales, contrairement aux IMCEC affiliées qui affichent une invariabilité du ratio sur la période sous revue.

Figure 18 : Évolution du coefficient d'exploitation



Source : DRS-SFD

	T2-2023	T3-2023	T4-2023	T1-2024	T2-2024	T2-2024/ T1-2024	T2-2024/ T2-2024
	PROV	PROV	PROV	PROV	PROV		
<b>MEMBRES OU CLIENTS</b>							
<b>Total</b>	<b>4 101 090</b>	<b>4 142 926</b>	<b>4 306 771</b>	<b>4 345 137</b>	<b>4 429 833</b>	1,9%	8,0%
Personnes Physiques	3 712 152	3 748 093	3 887 809	3 920 480	4 009 870	2,3%	8,0%
<i>Hommes</i>	2 058 847	2 072 812	2 096 504	2 109 113	2 146 442	1,8%	4,3%
<i>Femmes</i>	1 653 305	1 675 281	1 791 305	1 811 367	1 863 428	2,9%	12,7%
Personnes Morale	388 938	394 833	418 962	424 657	419 963	-1,1%	8,0%
<b>ENCOURS DE DEPOTS DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)</b>							
<b>Total</b>	<b>503 425,9</b>	<b>517 574,2</b>	<b>570 513,6</b>	<b>577 406,1</b>	<b>574 600,6</b>	-0,5%	14,1%
Personnes Physiques	389 659,8	398 585,5	425 333,3	429 766,3	436 181,4	1,5%	11,9%
<i>Hommes</i>	259 304,9	265 262,4	284 227,7	285 864,0	287 683,1	0,6%	10,9%
<i>Femmes</i>	130 355,0	133 323,0	141 105,6	143 902,3	148 498,3	3,2%	13,9%
Personnes Morales	113 766,1	118 988,7	145 180,3	147 639,8	138 419,2	-6,2%	21,7%
Dépôts à vue	218 523,7	226 855,3	254 169,6	256 653,6	268 482,0	4,6%	22,9%
Dépôts à terme	216 360,6	219 787,6	232 917,0	235 385,1	218 975,7	-7,0%	1,2%
Autres dépôts	68 541,7	70 931,5	83 060,0	85 000,5	86 776,0	2,1%	26,6%
<b>ENCOURS DES CREDITS AUPRES DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)</b>							
<b>Total</b>	<b>650 176,1</b>	<b>665 232,1</b>	<b>752 644,5</b>	<b>758 533,2</b>	<b>779 622,7</b>	2,8%	19,9%
Personnes Physiques	519 285,5	529 653,6	566 565,5	571 153,5	595 737,3	4,3%	14,7%
<i>Hommes</i>	387 355,8	385 041,7	426 774,0	428 988,5	445 042,8	3,7%	14,9%
<i>Femmes</i>	131 929,7	144 611,9	139 791,5	142 165,0	150 694,5	6,0%	14,2%
Personnes Morales	130 890,5	135 578,4	186 079,0	187 379,7	183 885,4	-1,9%	40,5%
Court terme	222 469,5	228 317,6	272 717,9	269 243,0	283 099,6	5,1%	27,3%
Moyen terme	222 611,7	227 770,2	257 703,7	255 218,0	251 033,6	-1,6%	12,8%
Long terme	163 167,0	165 737,6	183 963,8	187 913,7	193 327,9	2,9%	18,5%
<b>ENCOURS DES CREDITS EN SOUFFRANCE DES MEMEBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)</b>							
<b>Total</b>	<b>41 927,9</b>	<b>43 406,7</b>	<b>38 259,2</b>	<b>46 158,5</b>	<b>52 161,6</b>	13,0%	24,4%
Personnes Physiques	31 171,3	34 694,5	29 526,7	36 476,2	43 404,4	19,0%	39,2%
<i>Hommes</i>	24 239,0	25 364,1	23 457,8	28 197,6	33 877,2	20,1%	39,8%
<i>Femmes</i>	6 932,3	9 330,3	6 068,9	8 278,6	9 527,2	15,1%	37,4%
Personnes Morales	10 756,6	8 712,3	8 732,4	9 682,3	8 757,3	-9,6%	-18,6%
<b>CREDITS OCTROYES AUX MEMBRES OU CLIENTS AU COURS DE LA PERIODE (EN MILLIONS F CFA)</b>							
<b>Total</b>	<b>189 253,3</b>	<b>176 229,0</b>	<b>223 251,4</b>	<b>192 383,0</b>	<b>198 217,2</b>	3,0%	4,7%
Personnes Physiques	144 337,2	134 913,4	168 306,1	141 209,3	150 822,4	6,8%	4,5%
<i>Hommes</i>	102 945,4	102 456,6	126 523,7	96 910,0	111 282,5	14,8%	8,1%
<i>Femmes</i>	41 391,8	32 456,8	41 782,4	44 299,3	39 540,0	-10,7%	-4,5%
Personnes Morales	44 916,0	41 315,5	54 945,3	51 173,7	47 394,7	-7,4%	5,5%
<b>EMPRUNTS DES SFD</b>							
<b>Total</b>	<b>130,8</b>	<b>131,7</b>	<b>149,5</b>	<b>151,4</b>	<b>162,8</b>	7,5%	24,5%
Court terme	6,7	6,7	1,9	2,8	5,6	101,4%	-15,3%
A terme	124,1	124,9	147,7	148,6	157,2	5,7%	26,6%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>187,9</b>	<b>192,3</b>	<b>208,3</b>	<b>213,9</b>	<b>215,8</b>	0,9%	14,8%
<b>ACTIF NET</b>	<b>822,1</b>	<b>841,6</b>	<b>928,3</b>	<b>942,7</b>	<b>953,2</b>	1,1%	15,9%

**Autosuffisance opérationnelle** : rapport entre le montant total des produits d'exploitation et le montant total des charges d'exploitation.

**Coefficient d'exploitation** : rapport entre les frais généraux et les produits financiers nets.

**Crédit** : mise à disposition d'argent sous forme de prêt, consentie par un SFD, aux différents agents économiques.

**Crédit à court terme** : prêt d'argent dont la durée ne dépasse pas 12 mois y compris le différé de paiement.

**Crédit à long terme** : prêt d'argent dont la durée dépasse les 36 mois de la date de déblocage à la date de remboursement final y compris le différé de paiement.

**Crédit à moyen terme** : prêt d'argent dont la durée se situe entre 12 et 36 mois y compris le différé de paiement.

**Crédit en souffrance** : crédit dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois (03) mois.

**Dépôt** : fonds, autres que les cotisations et contributions obligatoires, recueillis par le SFD auprès de ses membres ou de sa clientèle.

**Dépôt à terme** : dépôt qui a une durée fixée à l'avance et rapporte un intérêt à condition que le client titulaire du compte ne retire pas l'argent avant l'échéance.

**Dépôt à vue** : dépôt rémunéré ou non, dont les fonds peuvent être retirés partiellement ou totalement à tout instant.

**Encours** : montant total et global des crédits ou des actifs comptabilisés à une date donnée et non remboursés.

**Fonds propres** : représentent les ressources du SFD appartenant aux membres ou actionnaires

**IMCEC** : Institution Mutualiste ou Coopérative d'Épargne et de Crédit.

**IMCEC affiliée** : institution affiliée à une union

**IMCEC non affiliée** : Institution isolée, non associée à un réseau.

**Indicateur** : outil d'aide à la décision qui fournit des informations sur la performance, le niveau de risque et la situation financière d'une institution de microfinance.

**Liquidité** : somme disponible immédiatement.

**Norme de capitalisation** : ratio des fonds propres sur le total de l'actif.

**Portefeuille à risque** : ratio des encours des prêts comportant au moins une échéance impayée de x jours sur le montant brut du portefeuille de prêts. (x= 30 ; 90 ; 180 jours).

**Produit intérieur brut** : richesse créée par les activités de production à l'intérieur d'un pays.

**Ratio prudentiel** : ratio au deçà duquel un SFD présente des risques de solvabilité ou de liquidité.

**Réseau** : ensemble d'institutions affiliées à une même union, fédération ou confédération.

**SFD** : Système financier décentralisé.

# CONTACTS

Rocade Fann Bel Air  
Cerf-Volant, Colobane

Email : [drssfd@minfinances.sn](mailto:drssfd@minfinances.sn)  
Web : [www.drs-sfd.gouv.sn](http://www.drs-sfd.gouv.sn)

Tél : +221 33 824 08 83  
+221 33 824 08 86